



Roissy le 22 Juillet 2016

LA DIRECTION MAINTIENT LA GRÈVE

Après 6h30 de réunion avec le Président Frédéric GAGEY et le DRH Gilles GATEAU, l'Intersyndicale PNC s'attendait à un arbitrage responsable de la part de la Direction pour éviter une grève qui sera historique. Nous avons reçu ce matin les propositions qui ont fait suite à nos revendications exprimées la veille et la déception est malheureusement au rendez-vous...

Refus total de proposer un Accord qui aille au-delà de 17 mois. Nous rappelons que cette demande est majeure puisqu'à la fin de notre accord, contrairement aux PS et aux PNT qui ont des accords à durée indéterminée, toutes nos protections tombent : rémunération, règles d'utilisation, déroulé de carrière, etc... Le refus de reconduire notre accord pour une durée satisfaisante est une obstination d'autant plus inadmissible que l'Entreprise avait accepté de s'engager en 2013 sur une durée de 3 ans et demi alors que les comptes de l'Entreprise étaient au plus bas !

En proposant un Accord de 17 mois la Direction utilisera le moindre retournement

de tendance, ou encore une attrition d'AF au profit de KLM ou vers les filiales Transavia et HOP !, voire pour des esprits pervers un financement des flottes des filiales qui viendrait plomber les résultats, pour faire payer cette politique par le PNC. Ce comportement inique justifie à lui seul un conflit de grande ampleur.

Refus total de maintenir des compo peq raisonnables. L'Entreprise choisit de maintenir le retrait d'1 PNC sur Athènes, Istanbul et Moscou alors qu'elle réintroduit un service de chaud dans toutes les cabines. Sur LC, sa proposition est aussi inacceptable : pour 1 PNC supplémentaire sur les cabines BBB, elle veut retirer un PNC sur une autre ligne en faisant basculer un service J en C... Le seul engagement est de conserver le même nombre de maîtrises à bord ! Quel bel effort pour une durée de 17 mois... Enfin nous avons appris hier que KLM demandait la suppression d'un C/C sur LC, projet déjà dans les cartons chez AF.

Le paiement des Radd reportables sur MC et la fin de l'embargo du paiement des RADD sur LC en période de sureffectif (bel

effort qui n'engage pas trop l'entreprise car, au vu des départs naturels, les périodes de sureffectif vont disparaître...). La suppression de la prise en compte de l'aéroport le plus proche pour le paiement des IKV pour les PNC provinciaux est une mesure palliative face à l'augmentation considérable du prix des GP, notamment pour celles et ceux qui viennent travailler en avion. Quelques avancées mineures ont été proposées sur la stabilité planning, mais écrites de façon incomplète et pouvant porter à interprétation. Même problème pour la réduction des Blocs réserve dont la dernière proposition est moins avantageuse qu'au cours des premières réunions de négociation (plus de possibilité de les désidérer, de les échanger et surtout qu'ils soient placés après les DDA vol).

La Direction est étonnamment revenue hier soir en négociation sur le lissage des carrières au prétexte de sauver une CRPN qui serait au bord de la faillite. Rassurez-vous la CRPN se porte encore bien avec 4 milliards d'euros de réserves. Il s'agissait en fait d'une nouvelle proposition de baisse de rémunération sur une carrière complète. Nos Directeurs nous ont alors indiqué qu'ils y reviendraient dans 17 mois.

La seule certitude que nous ayons c'est que la Direction est prête à payer une semaine de grève sur la période estivale pour pouvoir mettre en place un plan qu'elle a déjà dans ses cartons d'ici un an et demi au mieux... Sur ce point l'Entreprise reste muette et se perd en excuses bidon. Mais nous n'avons pas

besoin d'une boule de cristal pour deviner que la cible reste notre masse salariale, et notamment notre GVT (l'évolution des classes et des échelons).

Dans l'esprit de la Direction d'Air France l'économie à faire est simple : le PNC ! L'Entreprise est prête à sacrifier les atouts d'une Compagnie aérienne : sa sécurité et la relation de service. Cela en dit long sur la reconnaissance qu'elle a du métier de PNC.

Chers collègues, c'est donc maintenant qu'il faut vous faire entendre, nous ne pouvons accepter ce traitement qui est injuste au vu des efforts que nous avons déjà fournis.

Tout signe de faiblesse qui se traduirait par un manque de mobilisation est une hypothèque pour notre avenir. Nous avons un exemple à suivre : celui de nos collègues PNT. L'union et la mobilisation seront notre force et notre garantie pour la préservation de nos salaires, nos emplois et nos conditions de travail.

L'INTERSYNDICALE PNC maintient donc son préavis de grève du 27 juillet au 2 août et nous comptons sur votre mobilisation pour montrer à la Direction que les PNC d'Air France ne sont pas la variable d'ajustement du groupe AF-KLM !

TOUS EN GRÈVE DU 27 JUILLET AU 2 AOÛT.

Déclarez-vous maintenant

<http://unsa.snpnc.org>